

Nomination de Neven Mimica en tant que membre de la Commission

2013/0806(NLE) - 12/06/2013 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 565 voix pour, 64 voix contre et 64 abstentions une décision portant approbation de la nomination de **Neven MIMICA** (HR) en tant que membre de la Commission (politique des consommateurs) pour la durée du mandat de la Commission restant à courir jusqu'au 31 octobre 2014.

Cette nomination prendra effet le 1^{er} juillet 2013, au moment où la Croatie deviendra membre à part entière de l'Union européenne.

La décision du Parlement européen fait suite à l'audition de M. MIMICA le 4 juin 2013, qui s'est tenue devant la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs, en association avec la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, et à la déclaration d'évaluation établie à l'issue de cette audition au Parlement européen.